

AGENDA

18 JANVIER

SPECTACLE JEUNE PUBLIC POUR LA NUIT DE LA LECTURE



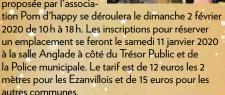
A l'occasion de la nuit de la lecture. la bibliothèque municipale proposera un spectacle à destination des en-

fants âgés de 9 mois à 4 ans intitulé « Le Jardin des Saisons » avec la compagnie Graines de cailloux. Petits et grands sont invités à prendre le temps d'une balade à travers les saisons, comme si nous étions ensemble dans un petit jardin. Marionnettes, théâtre d'ombre et musique seront au programme. La séance aura lieu le samedi 18 janvier à 17h. L'inscription est obligatoire et l'entrée est gratuite. Pour réserver, la bibliothèque se tient à votre disposition au 01 34 29 16 45.

2 FÉVRIER

BRADERIE **BABY JUNIOR**

La Braderie baby junior proposée par l'associa-



Renseignements au 0610644924.



8 AU 15 FÉVRIER

Peux-tu mettre en ligne et faire paraître dans le magazine de la ville qu'une formation BAFA Base, formation générale, est

organisée du samedi 8 février au samedi 15 février 2020 en partenariat avec l'IFAC95. Cette formation se déroulera à l'accueil de loisirs de l'ancienne poste, école Curie, de 8 h à 19 h.

Pour plus de renseignements et inscriptions : https://www.bafa-bafd.net

DU 10 AU 21 FÉVRIER

CMACL: STAGES DES **VACANCES DE FÉVRIER**

Après le succès des stages des vacances de la Toussaint et de la Fête d'Halloween, le CMACL

reconduit son offre de stages en février. Au programme : de la danse, des jeux de société, des loisirs créatifs. Tous les détails seront disponibles sur le site web de la ville et en version papier à l'accueil de la Mairie.





La Ville vous présente ses meilleurs vœux

édito

ÉZANVILLOISES, ÉZANVILLOIS, CHERS AMIS.

L'année 2019 s'achève, bientôt les vacances pour nos enfants et petits-enfants ainsi que les habituelles fêtes de fin d'année. C'est l'occasion pour les familles de se retrouver, ce sont des moments de joie que nous attendons tous toute l'année.

Malheureusement, nous vivons une période difficile pour certains, je veux parler de ceux qui doivent se déplacer pour se rendre sur leur lieu de travail. Les grèves qui n'en finissent pas sont démoralisantes, l'inquiétude concernant l'avenir des retraites envenime encore la situation. Le calendrier des réformes n'a pas tenu compte de la proximité des fêtes de fin d'année. Je pense qu'il était important que ces manifestations et ces grèves ne soient pas proches des élections municipales de mars.

Je ne pense pas que deux mois suffiront à faire oublier les propositions que certains ne peuvent accepter aujourd'hui. Toutes les réformes concernant les retraites arrivent en bloc, alors qu'il aurait été plus acceptable de procéder progressivement en commençant bien sûr par les régimes spéciaux, puis plus tard, les réformes les moins impopulaires, celles soutenues par une majorité des travailleurs et terminer par les plus impopulaires mais nécessaires.

J'ai bien l'impression que le renouveau, la jeunesse, la mise au placard des anciens a été sympathique aux Français, mais n'amène pour l'instant aucun résultat. La machine à faire des mécontents est en marche, gare au ressac.

Que ceci ne m'empêche pas de vous souhaiter d'excellentes fêtes et une bonne année 2020.



ALAIN BOURGEOIS MAIRE D'ÉZANVILLE

Ézanville**infos** Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville// 0139354480

Directeur de la publication// Alain Bourgeois

Rédaction// Eve Pavesi
Conception-réalisation// RDVA// 0139901000
Impression// STIP// 0139919173 // Dēpôt lēgal ā parution



DOSSIER



RECENSEMENT DE LA POPULATION

DU 15 JANVIER AU 16 FÉVRIER À EZANVILLE



Notre commune est concernée par le recensement qui se déroulera du 15 janvier au 16 février 2020.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple et utile. Afin que vous compreniez bien cette démarche, voici toutes les informations pour bien vous faire recenser.



LE RECENSEMENT. C'EST UTILE À TOUS

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes: plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies. bref, celui-ci est essentiel et revêt un caractère déterminant pour la vie des citoyens. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recen-



sement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population.

C'EST POURQUOI IL EST ESSENTIEL QUE CHACUN Y PARTICIPE!

LE RECENSEMENT. C' EST SIMPLE : PAS BESOIN DE VOUS DÉPLACER

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, se présentera chez vous, muni de sa carte officielle.

Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Pour accéder au formulaire en ligne, rendez-vous sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.



LE RECENSEMENT. C'EST SÛR: VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données.

Pour plus d'informations : www.le-recensement-et-moi.fr

Rétrospective des fêtes de fin d'année

1ER DÉCEMBRE : BANQUET DES SÉNIORS











10/12 DÉCEMBRE : DISTRIBUTION DES COFFRETS DE NOËL OFFERTS AUX SENIORS





12 DÉCEMBRE : **FÊTE DE NOËL DU MULTI-ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE**



14/15 DÉCEMBRE : MARCHÉ DE NOËL









18 DÉCEMBRE : VISITE DU PÈRE NOËL À LA MAISON DE L'ENFANCE







RETOUR SUR...

23 novembre : cocktail de remerciements aux annonceurs du minibus



Novembre: l'Association des Amis et élèves d'Ezanville (AAEE) en voyage au Rajasthan



6 décembre : 4 responsables d'associations ézanvilloises médaillés de la Jeunesse et des Sports et de l'engagement associatif



CARNET NOVEMBRE

Naissances

Roy-Emmany Mabeka Mandangu, Ismaël Simintou

Mariage

Pascale Terres et Jacques Dupont

Monique Gauffre, Jeannine Boidard

DÉCEMBRE

Naissance

Kealliny Milend Makan

Mariages

Delphine Freitas et Laurent Cayre, Karima El Maïl et Ali Moukir

Marie Cams, Martine Maillot.

EN BREF...

Artistes-peintres:

dernier mois pour vous inscrire à l'exposition!

Le pôle culturel et socioculturel souhaite mettre en valeur les artistes-peintres qui résident ou qui travaillent à Ezanville. Pour cela, une exposition est organisée en leur honneur. L'occasion pour eux de présenter leurs œuvres au public et de pouvoir découvrir les autres peintres de la ville.

Pour rappel, les dossiers seront à transmettre avant le vendredi 31 janvier 2020 soit par mail à culture@ezanville.fr soit à l'accueil de la Mairie. L'exposition a quant à elle été avancée d'une semaine : du samedi 29 février au samedi 7 mars 2020. Alors tous à vos tableaux!

Restos du cœur

Le centre de distribution des Restos du cœur situé au 17 allée de la gare à Bouffémont sera ouvert tous les vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h jusqu'au 13 mars 2020.

Boutique Croix-Rouge

La Croix-Rouge d'Ezanville ouvre une boutique de vêtements neufs et d'occasion à petits prix, au profit des actions sociales de la Croix-Rouge du Val d'Oise, au 1 bis rue Henry Dunant à Ezanville.

Tous les 1ers jeudis du mois de 10 h à 16 h. Renseignements : 01 39 35 60 00

USEE tennis : rejoignez la section!

Le tennis, c'est bon pour la santé, bon pour le cœur et le corps, et utile pour la concentration!

La section Tennis de l'USEE vous accueille pour échanger quel que soit votre niveau, quel que soit votre âge (dès 4 ans), du débutant au champion, du loisir à la compétition !

Le Tennis club de l'USEE possède 4 courts extérieurs, et 2 courts couverts. Si vous désirez vous perfectionner en vous amusant, plusieurs professionnels encadrants, vous attendent au 16 avenue Foch 95440 Ecouen, à côté des terrains de football.

Permanence au club house des courts extérieurs tous les samedis matin de 11 h

Email: ezanville-ecouen-us@fft. fr - Site: http://www.club.fft.fr/ezanvilleecouen - Facebook : useetennis95/

Association des Amis et Élèves d'Ezanville : devenez adhérent!

L'AAEE organise chaque année un voyage ainsi que des visites et des activités culturelles et diverses. La prochaine AG aura lieu le 26 janvier 2020 ou les sorties de l'année seront annoncées. Venez nous rejoindre en toute convivialité. Contact: 06 10 49 10 82 Danièle Glotin.

Collecte des sapins de Noël

La collecte des sapins sera effectuée le lundi 27 janvier 2020 lors de la première collecte des déchets végétaux. Pensez à le sortir la veille au soir! Les sapins de Noël ainsi collectés seront recyclés et non plus incinérés. Attention, seuls les sapins naturels seront collectés. Ils devront être présentés : dépouillés de toute décoration (crochets, guirlandes, boules, lumières, neige artificielle...); sans le pied et les éventuels emballages; non emballés dans un sac plastique ou un sac à sapin sans dépasser 2 mètres de hauteur et 10 cm de diamètre pour le tronc. Si vous avez opté pour un sapin de grande taille vous devrez le couper ou le déposer en déchèterie.

Fusion des SIE de Garges Extérieur et de Garges Centre

Les services des impôts des entreprises (SIE) de Garges Extérieur et de Garges

Centre fusionnent le 1er janvier 2020. Le nouveau service prend la dénomination suivante : "Service des impôts des entreprises de Garges". Cette fusion n'a pas d'incidence sur la gestion des dossiers des contribuables professionnels.

L'adresse reste inchangée : 131 rue d'Ermont 95328 Saint-Leu-La-Forêt. Par ailleurs, à partir du 1er janvier 2020, l'accueil dans les SIE se fera uniquement sur rendez-vous.

Avant de vous déplacer, rendez-vous sur le site impots.gouv.fr, pour prendre rendez-vous ou pour accéder directement à vos documents fiscaux sur l'espace Professionnels.

CMACL: nouvel atelier de loisirs créatifs

Le CMACL continue de se développer avec la proposition pour les enfants d'un nouvel atelier de loisirs créatifs le mercredi.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de bien vouloir contacter Sandrine DAMESTOY: camelsand@msn.com / 06 44 06 91 21.

HOMMAGE

La Municipalité souhaite rendre hommage à Monsieur Marcel Izorche, décédé le samedi 30 novembre à l'âge de 96 ans. M. Izorche était instituteur à Ezanville. Il a enseigné de 1967 à 1981 dans les écoles Albert Camus, Paul Fort et des Bourguignons.

ACTUALITÉS

CMACL/ MDE: une chorale d'enfants pour Noël

Le Centre Municipal d'Activités Culturelles et de Loisirs (CMACL) et la Maison de l'Enfance (MDE) ses sont associés afin de proposer aux enfants une expérience musicale. Une chorale d'enfants a ainsi était constituée. Les chorales permettent aux enfants d'apprendre à chanter en groupe. Le chant apprend à respirer, à poser sa voix, à l'écouter et à écouter celle des autres. L'enfant développe ainsi des qualités de contrôle de soi, de mémoire, d'interprétation, d'improvisation. Un bon moyen également de combattre doucement la timidité de certains enfants.

Les enfants ont pu répéter plusieurs mercredis de suite des chansons qu'ils ont ensuite présentés à l'occasion du marché de Noel le samedi 14 décembre. Encore bravo à eux et pour la belle énergie dont ils ont fait preuve lors du spectacle!



Eau : information au sujet de votre facture de novembre



Votre facture Veolia, reçue au mois de novembre dernier, comportait un document de l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui mentionnait une eau conforme aux limites de qualité réglementaires et une dureté moyenne de 32.06 TH, soit une eau moyennement calcaire.

Or depuis 2018, et après plusieurs travaux et ajustements (mises au point de ligne d'injection et soude, réglage de clapets, pompes etc...), Veolia s'est engagé à servir sur la commune une eau correctement adoucie.

Alerté par de nombreux Ezanvillois, et ayant eux-mêmes consulté le document de référence, l'Élu en charge des services techniques et les agents concernés, ont convoqué les responsables locaux de Véolia. Après explications et analyse de documents, il s'avère que le document de l'ARS date de juin 2019 et que depuis, le TH moyen sur la période du second semestre en cours est de l'ordre de 23 TH.

TRIBUNES

GROUPE MAJORITAIRE

Dans le cadre de la période pré-électorale qui s'étend du 1er septembre 2019 jusqu'en mars 2020, et selon l'article L. 52-1 du code électoral, il n'y aura plus de tribune du groupe **"Bien vivre à Ezanville"** dans ce magazine.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Tout d'abord, nous espérons que vous avez tous passé de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui commence.

Ce mois-ci, nous souhaiterions rappeler notre attachement aux services publics de proximité. Malgré la mobilisation des habitants et des élus d'Ecouen, les services assurés par la poste d'Ecouen, limités aux matinées et restreints (plus de retrait de colis et lettres), vont encore être davantage réduits début 2020 (3 matins = 12 h/semaine). Déjà actuellement, les Ecouennais sont contraints de se déplacer jusqu'à la Poste d'Ezanville, surchargeant les files d'attente déjà souvent importantes.

De même, on déplore la fermeture planifiée des antennes du Trésor public d'Ezanville et d'Ecouen parmi de nombreuses restructurations annoncées dans le journal Le Parisien les 16 septembre et 1er décembre 2019 et annoncés par courrier aux élus d'Ecouen (aucune information du côté de la mairie d'Ezanville...). En ce qui nous concerne, pour l'Est du département, l'antenne de Garges-lès-Gonesse subsisterait, peut-être aussi une antenne à Sarcelles.

Nous sommes opposés à toute diminution ou suppression des services publics de proximité car cela creuse les inégalités sociales (accès plus difficile pour les plus modestes aux services bancaires) et de mobilités entre ses publics (retraités, actifs, habitants véhiculés, non véhiculés). Ces restructurations malmènent aussi l'organisation du travail des postiers. Elles vont également à l'encontre des discours gouvernementaux sur la revitalisation des cœurs de villes moyennes et sur l'environnement car cet éloignement des services publics accroît enfin le nombre de déplacements, notamment en voiture

Une équipe Unie pour une nouvelle énergie Paule SCHAAFF, Sylvie DUFILS et Brigitte ROYER Dans le cadre de la période pré-électorale qui s'étend du 1er septembre 2019 jusqu'en mars 2020, et selon l'article L. 52-1 du code électoral, il n'y aura plus de tribune du groupe

"Ezanville notre ville" dans ce magazine.

Cher(e) s Ezanvillois (es).

Nous souhaitons évoquer ici la question du logement social à Ezanville.

Comme vous le savez, ces logements sont réservés aux familles en fragilité sociale (avec handicap, femme isolée...) ou financière.

Par la loi SRU votée en 2000, l'État a imposé un quota de 20% de logements sociaux dans les communes de plus de 3500 habitants, ce quota a été relevé à 25% par la loi Duflot en 2012.

Notre ville fait partie des mauvais élèves du Val d'Oise avec 21,3 % de logements sociaux.En conséquence, nous sommes soumis à une amende de 23.686 € (source du Ministère) chaque année.

Lors du dernier conseil municipal, un vote a concerné l'acceptation de l'objectif, imposé par notre communauté d'agglomération, de construire 45 logements sociaux par an, pour nous permettre d'atteindre ce quota obligatoire de 25% en 2025.

Nous regrettons que ce sujet important ait été occulté par des positions partisanes.

Le groupe de droite a voté CONTRE cet objectif, préférant être déficitaire en 2025 et risquer que le préfet prononce la carence de la ville et se substitue au maire pour imposer des logements sociaux!

Le groupe de gauche a préféré l'ABSTENTION plutôt que de défendre le droit au logement des familles en difficulté ! Seuls face à une droite qui a décidé d'être hors-la-loi et une gauche qui ne défend plus ses idées, nous avons fait le choix courageux, pragmatique et humaniste de nous mettre en règle face à la loi et protéger nos concitoyens les plus faibles en votant cet objectif. Dans le cadre des Municipales, les non-inscrits ont encore jusqu'au 07 Février pour s'inscrire sur les listes électorales.

Nous vous souhaitons une bonne année 2020.

L'équipe d'Ezanville pour tous. (Nadia GOSMANT, Philippe DEMARET et Wilfried GAY).